



Conseil économique et social

Distr. générale
12 janvier 2023

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique Forum régional africain pour le développement durable

Neuvième session

Niamey (hybride), 28 février-2 mars 2023

Point 7 c) de l'ordre du jour provisoire*

**Réunions parallèles pour un examen approfondi des progrès réalisés
et de l'apprentissage mutuel sur les sous-thèmes « industrie », « innovation »
et « infrastructure » du Forum régional**

Réalisation de l'objectif de développement durable 7 — énergie propre et d'un coût abordable

I. Introduction

1. Des services énergétiques abordables, fiables, durables et modernes sont un facteur de développement essentiel pour l'Afrique, car ils apportent des solutions à la crise climatique et sont indispensables à la mise en œuvre globale des objectifs de développement durable définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, en particulier, des aspirations énoncées dans l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine. Plus précisément, l'énergie est un facteur de développement et un moyen de relever les défis sociaux, environnementaux et économiques par une approche intégrée associant l'égalité d'accès à l'énergie et l'égalité des niveaux de consommation, le remplacement qualitatif des combustibles polluants utilisés dans le passé par le développement d'énergies propres et renouvelables, et l'équilibre entre l'offre et la demande d'énergie, notamment par des programmes d'efficacité énergétique de nature à améliorer la croissance économique.

2. La crise énergétique mondiale provoquée par les effets combinés, d'une part, de la guerre entre la Fédération de Russie et l'Ukraine (qui a entraîné une inflation des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et d'autres produits de base), d'autre part, de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) et par les répercussions toujours plus importantes des changements climatiques, a mis à rude épreuve les économies et les systèmes énergétiques africains et a même inversé les tendances positives d'amélioration de l'accès à l'énergie moderne. À titre d'illustration, le nombre de personnes vivant sans électricité en 2021 en Afrique était supérieur de 4 % à celui de 2019¹.

3. L'Afrique dispose d'abondantes ressources énergétiques, qu'il s'agisse de combustibles fossiles ou de sources renouvelables. En ce qui concerne les ressources énergétiques renouvelables, elle a plus de 350 GW d'énergie hydroélectrique, plus de 100 GW d'énergie éolienne, environ 15 GW d'énergie

* ECA/RFSD/2023/1.

¹ Agence internationale de l'énergie, *Africa Energy Outlook 2022* (Paris, Agence internationale de l'énergie, 2022).



géothermique², une énergie solaire considérable avec plus de 60 % des ressources d'énergie solaire mondiales)³, une biomasse importante et même un certain potentiel d'énergie marine. Pour ce qui est des ressources de combustibles fossiles, l'Afrique compte respectivement pour 7 % (12,9 milliards de m³), 6,4 % (257,5 milliards de m³) et 4,1 % (164,4 milliards de m³) des réserves mondiales confirmées de la production et de la consommation de gaz naturel. La part du continent dans les réserves mondiales confirmées de la production et de la consommation de pétrole brut est respectivement de 7,2 % (125,1 milliards de barils ⁴m³) 8,1 % (7,3 millions de barils par jour) et 4,2 % (3,9 millions de barils par jour), c'est la région du monde qui reste la moins énergisée, avec près de 589 millions [80 %] sur 733 millions de personnes qui n'ont pas accès à l'électricité dans le monde, et 970 millions [39 %] sur les quelque 2,4 milliards de personnes qui n'ont pas accès à des solutions de cuisson propre⁵.

4. Alors que le continent représente environ 17 % de la population mondiale, il ne représente à peine que 3,4 % de la consommation mondiale d'énergie primaire [chiffre légèrement inférieur à celui du Japon et pouvant être comparé aux 45 % enregistrés pour la région Asie-Pacifique, 25 % pour la Chine et 6 % pour l'Inde. La capacité électrique installée totale du continent est d'environ 250 GW, soit à peine 3 % de la capacité électrique installée mondiale qui est de quelque 8 100 GW et un peu moins de 11 % de la capacité de la Chine (2 370 GW), à peu près 62 % de celle de l'Inde (404 GW) et 26 % de celle de l'Union européenne (963 GW). La part de l'Afrique dans la capacité mondiale installée d'énergie renouvelable, qui est d'un peu plus de 3 000 GW, n'est que de 1,8 %. Le continent ne représente que 3,2 % des 28 500 TWh d'électricité produite dans le monde, 1,3 % de la production mondiale d'hydroélectricité renouvelable (soit 3 657 TWh), 3,6 % de la production mondiale d'hydroélectricité (4 274 TWh), 2,3 % de la production mondiale d'énergie renouvelable (7 500 TWh), et 3 % de la consommation totale d'énergie dans l'industrie⁶. La consommation moyenne d'électricité par habitant en Afrique est d'environ 600 kWh par an (environ 200 kWh si l'on exclut l'Afrique du Sud et les pays de l'Afrique du Nord), chiffre bien trop bas comparé aux 7 800 kWh du Japon, aux 4 600 kWh de la Chine, aux 1 000 kWh de l'Inde et aux 2 100 kWh de l'Amérique centrale et du Sud.

5. Pour combler ses énormes lacunes de développement économique et social, se relever au mieux de la pandémie de COVID-19, s'industrialiser, commercer et faire face à sa croissance démographique, à son urbanisation rapide et aux conséquences toujours plus lourdes des changements climatiques, l'Afrique doit avoir accès à de nombreux services énergétiques modernes, abordables et fiables. La demande d'énergie sur le continent devrait augmenter considérablement au cours de la prochaine décennie et au-delà.

6. Dans son rapport intitulé *Africa Energy Outlook 2022*, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables a modélisé et analysé les implications que pourrait avoir pour l'Afrique la réalisation intégrale des cibles de l'objectif de développement durable 7 d'ici 2030 dans un scénario dit de l'Afrique durable, dans lequel toutes les cibles liées à l'énergie seraient atteintes. Dans ce scénario : a) l'offre d'énergie primaire moderne augmente d'un tiers entre 2020 et 2030 ; b) l'utilisation de la bioénergie traditionnelle

² Groupe de la Banque africaine de développement, *Énergies renouvelables : Pourquoi l'Afrique est la future grande puissance mondiale*, 7 décembre 2018.

³ Agence internationale de l'énergie. *Africa Energy Outlook 2022*.

⁴ Compilé à partir de diverses sources, dont British Petroleum et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

⁵ Banque mondiale et coll., *Tracking SDG7 : the Energy Progress Report 2022* (Washington, Banque internationale pour la reconstruction et le développement et le développement et Banque mondiale, 2022).

⁶ Compilé à partir de diverses sources, dont l'Agence internationale de l'énergie, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables et British Petroleum.

pour la cuisson est éradiquée ; c) la demande d'électricité augmente de 75 % pour passer à plus de 1 180 TWh ; d) l'intensité énergétique (soit la quantité d'énergie utilisée par unité de produit intérieur brut [PIB] diminue de 5 % par an ; e) la consommation finale de combustibles modernes augmenterait de 5 % par an ; f) la production de pétrole et de gaz continue d'augmenter, les exportations et les recettes qui y sont associées chutent et la consommation intérieure progresse ; g) le gaz naturel continue de prédominer dans le bouquet énergétique bien au-delà de 2030, tandis que l'énergie solaire photovoltaïque et l'énergie éolienne font un bond spectaculaire ; et h) les investissements annuels totalisent environ 80 milliards de dollars jusqu'en 2030, principalement sous l'impulsion du secteur privé, et en particulier du secteur privé africain lui-même. Cependant, au cours de la dernière décennie, moins de 2 % des investissements mondiaux dans les énergies propres ont été réalisés en Afrique (et ils l'ont été principalement dans un petit nombre de pays), alors que l'Afrique continue de faire figure de dernière frontière pour les investissements dans les énergies propres transformatrices.

7. Les décideurs africains ont des choix difficiles à faire concernant leur avenir énergétique face aux contextes ci-après : a) un environnement en pleine mutation qui coûte aux économies africaines en moyenne 5 % de leur PIB par an, voire le triple dans certains cas ; b) un énorme déficit d'accès à l'énergie à combler de toute urgence et de manière importante pour atteindre les objectifs de développement durable ; c) une abondance de ressources énergétiques (aussi bien les sources d'énergie renouvelable que les combustibles fossiles) ; d) des ressources publiques limitées et de faibles niveaux d'investissement du secteur privé dans la transformation énergétique en Afrique ; e) la faiblesse de l'aide apportée pour le relèvement post-COVID-19 et la montée en flèche des prix de l'énergie en raison de la guerre entre la Fédération de Russie et l'Ukraine.

8. La situation énergétique de l'Afrique appelle donc, d'une part, un changement de paradigme et une action transformatrice visant à repenser la question de l'énergie sur le continent, d'autre part, des mesures urgentes destinées à résoudre les problèmes chroniques d'accès à l'énergie, si l'on veut que le continent atteigne les objectifs de développement définis dans le Programme 2030 et plus généralement, les aspirations énoncées dans l'Agenda 2063.

II. Tendances et progrès accomplis

9. Pour la plupart, les pays africains ne sont pas bien engagés pour réaliser les cibles de l'objectif de développement durable 7, qui vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. Cette situation a des répercussions sur la mise en œuvre de tous les autres objectifs, l'accès à des services énergétiques fiables et modernes à un coût abordable étant un préalable incontournable.

A. Indicateur 7.1.1 : accès à l'électricité

10. L'indicateur 7.1.1 vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable, notamment l'électricité. Il permet de mesurer la proportion de la population qui a accès à l'électricité. D'après l'Energy Progress Report 2022⁷, la plupart des pays africains ne sont pas en bonne voie pour parvenir à un accès universel à l'électricité d'ici 2030. L'Afrique resterait la région la moins électrifiée du monde (voir figures 1, 2 et 3). Sur 733 millions de personnes qui n'ont pas

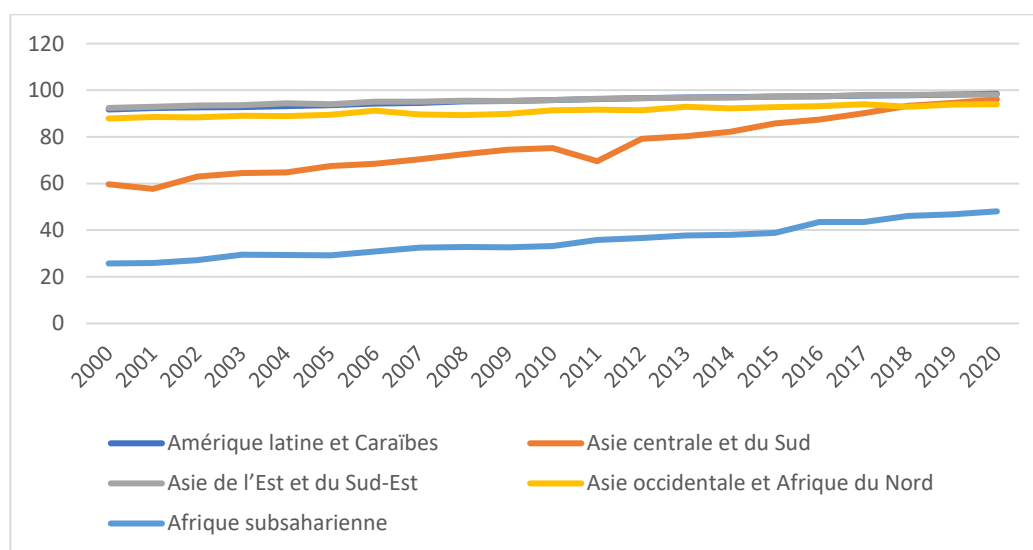
⁷ Banque mondiale *et coll.*, *Tracking SDG7*.

accès à l'électricité dans le monde, 589 millions (80 %) se trouvent en Afrique (voir figure 4). Environ 80 % des personnes sans accès à l'électricité vivent dans 23 pays, dont 19 pays africains (voir figure 5). Grâce aux efforts importants d'électrification déployés en Asie, le nombre de personnes sans accès à l'électricité dans le monde est tombé de 1,2 milliard à 733 millions entre 2010 et 2020. Au cours de la même période, alors même que le taux moyen d'électrification en Afrique est passé de 44 à 56 %, le nombre de personnes sans accès à l'électricité sur le continent a augmenté d'environ 5 millions, principalement en raison de l'accroissement de la population et de la faiblesse des efforts déployés pour accroître l'électrification dans de nombreux pays.

Figure 1

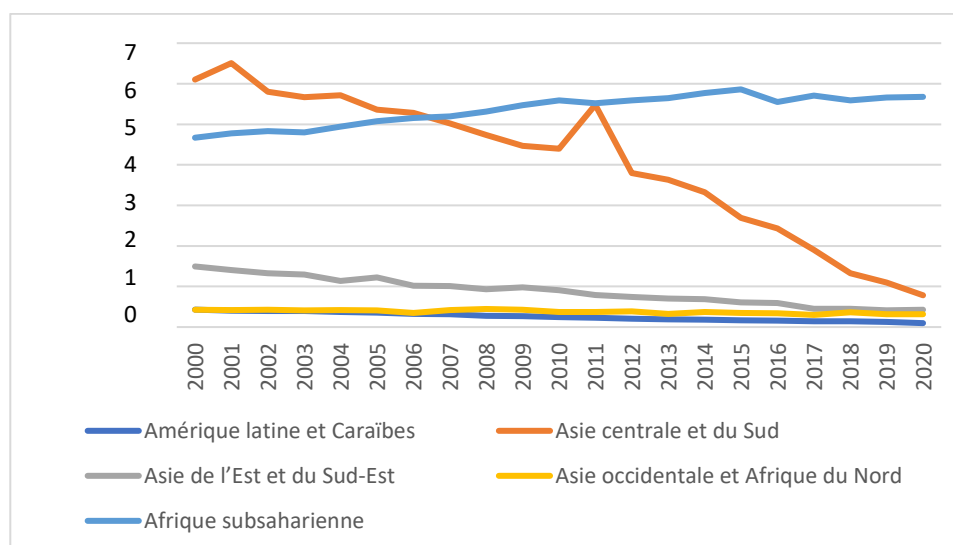
Indicateur 7.1.1 : Proportion de la population ayant accès à l'électricité, par région

(en pourcentage)



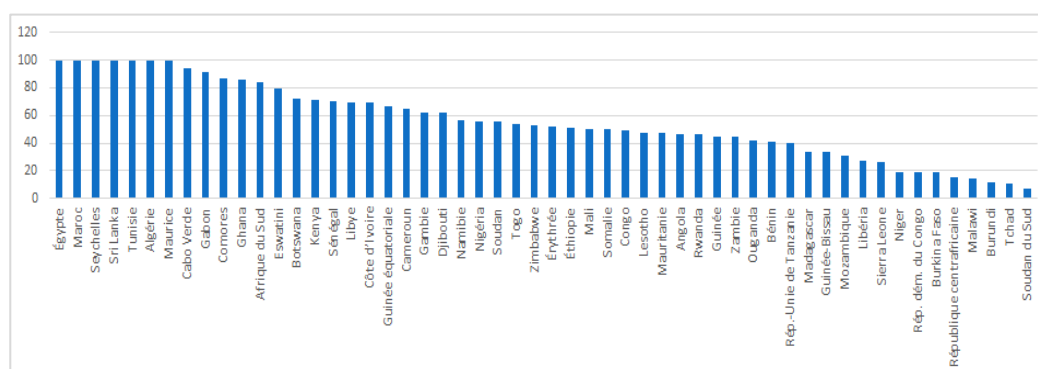
Source : Banque mondiale et coll., « Access to electricity », *Tracking SDG 7 Database*, disponible à l'adresse <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

Figure 2
Indicateur 7.1.1 : Population sans accès à l'électricité
 (en millions de personnes)



Source : Banque mondiale et coll., « Access to electricity », Tracking SDG 7 Database, disponible à l'adresse : <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

Figure 3
Proportion de la population ayant accès à des solutions de cuisson propre en 2020
 (en pourcentage)



Source : Banque mondiale et coll., « Access to electricity », Tracking SDG 7 Database, disponible à l'adresse <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

Figure 4
Populations sans accès à l'électricité en 2020, par région
 (en millions de personnes)

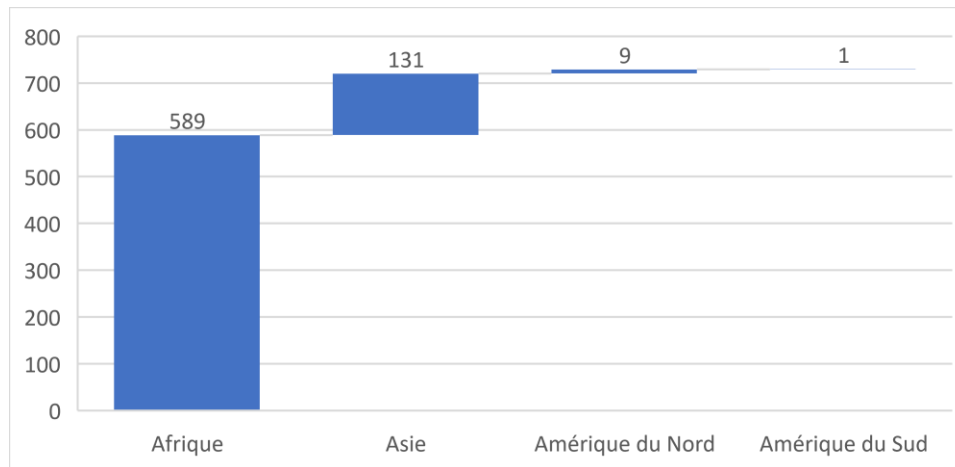
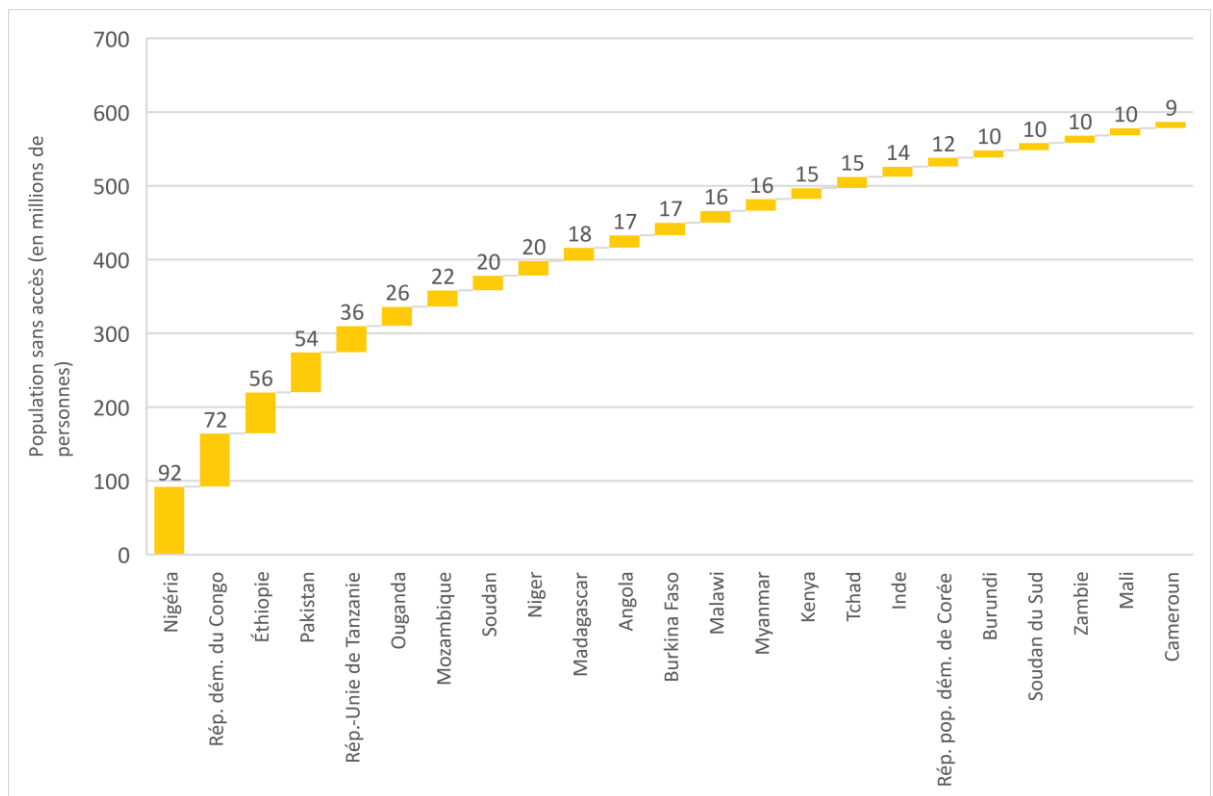


Figure 5
Populations sans accès à l'électricité en 2020 dans les pays représentant 80 % de la population mondiale sans accès à l'électricité
 (en millions de personnes)

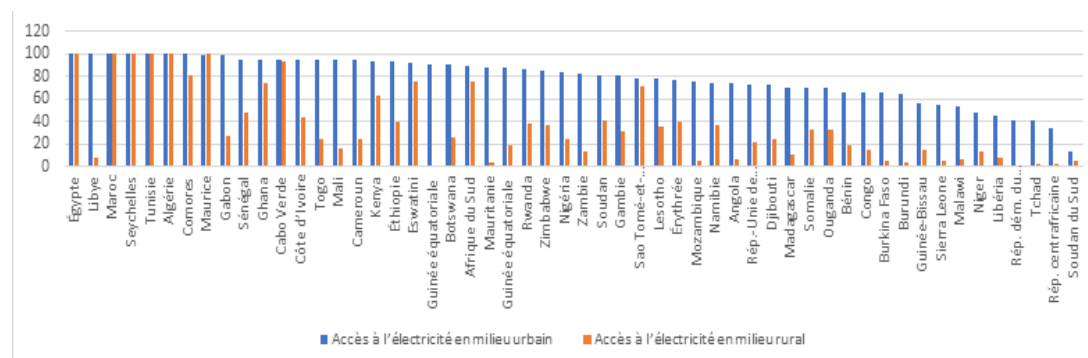


Source : Initiative « Énergie durable pour tous » ; Banque mondiale *et coll.*, « Access to electricity », *Tracking SDG 7 Database*, disponible à l'adresse <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

11. Malgré les nombreux efforts entrepris au niveau national dans certains pays, l'électrification rurale reste un grand enjeu pour la plupart des pays africains. Une fracture importante subsiste entre les villes et les campagnes (voir figure 6), avec un taux d'électrification moyen de 82 % (78 % pour l'Afrique subsaharienne) dans les zones urbaines, contre 37 % (28 % pour l'Afrique subsaharienne) dans les

zones rurales. L'accès à l'électricité en Afrique se situe pour l'essentiel au niveau 1 du cadre multiniveaux de mesure de l'énergie établi par la Banque mondiale, ce qui signifie qu'il ne contribue guère de manière positive au développement économique. Par accès à l'électricité, on entend l'obtention d'une électricité en quantité suffisante, disponible lorsqu'on en a besoin, fiable, de qualité, d'un coût abordable, légale, pratique, saine et sûre pour tous les besoins en électricité des ménages et des institutions communautaires.

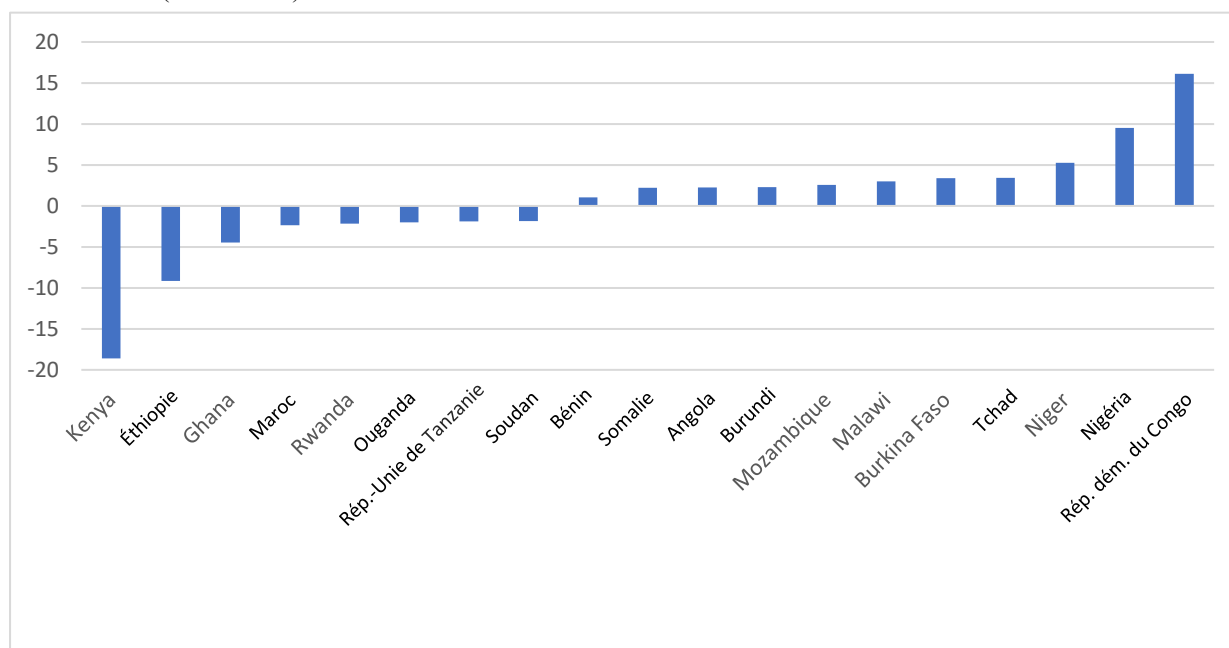
Figure 6
Part de la population rurale et urbaine ayant accès à l'électricité en 2020, par pays
(en pourcentage)



Source : Banque mondiale et coll., « Access to electricity », *Tracking SDG 7 Database*, disponible à l'adresse <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

12. L'Algérie, Cabo Verde, l'Égypte, Maurice, le Maroc, les Seychelles et la Tunisie ont atteint ou sont en passe d'atteindre un accès universel à l'électricité, tandis qu'un certain nombre de pays, notamment l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda font de gros progrès dans le développement de l'électrification. Les situations les plus préoccupantes sont celles du Burkina Faso, du Malawi, du Niger, du Nigéria, de la République démocratique du Congo et du Tchad, qui sont, par ordre croissant, les pays dont les populations sans accès à l'électricité ont le plus augmenté entre 2010 et 2020 (voir figure 7). Si les politiques et les niveaux d'ambition actuels ne changent pas, la situation ne fera qu'empirer sur le continent. Si tel est le cas, et selon les prévisions de l'*Energy Progress Report 2022*, environ 610 millions de personnes en Afrique (sur 679 millions de personnes dans le monde) n'auront toujours pas accès à l'électricité en 2030. Pour augmenter de manière significative le nombre de personnes ayant accès à l'électricité en Afrique, il faudra avant tout porter l'attention sur la République démocratique du Congo, l'Éthiopie et le Nigéria et, pour que personne ne soit laissé de côté, il faudra privilégier des pays comme le Burkina Faso, le Burundi, le Malawi, le Niger, le Soudan du Sud et le Tchad.

Figure 7
Hausse de la population sans accès à l'électricité entre 2010 et 2020, par pays
 (en millions)



Source : Banque mondiale et coll., « Access to electricity », Tracking SDG 7 Database, disponible à l'adresse <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

B. Indicateur 7.1.2 : accès à des combustibles et à des technologies de cuisson propres

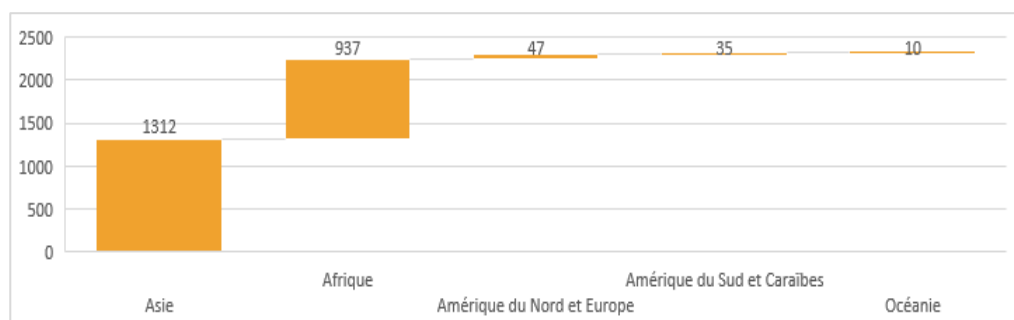
13. L'indicateur 7.1.2 vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable, en ce qui concerne les combustibles et technologies de cuisson propres. Il permet de mesurer la proportion de la population qui utilise principalement des combustibles et des technologies propres. Pour la plupart, les pays africains ne sont pas en bonne voie pour parvenir à un accès universel aux combustibles et technologies de cuisson propres⁸. Dans le monde, 69 % de personnes avaient accès à des combustibles et à des technologies de cuisson propres en 2020. Le nombre de personnes sans accès a diminué très lentement, passant de 3 milliards à 2,4 milliards en 2020. La part africaine de cette population mondiale sans accès à des solutions de cuisson propre était de 739 millions de personnes (39 %) en 2020 comme le montre la figure 8, les pays africains constituant 11 des 23 pays qui, pris ensemble, représentaient 80 % de la population mondiale sans accès à des solutions de cuisson propre (voir figure 9). Le nombre de personnes sans accès à des solutions de cuisson propre en Afrique a augmenté de 170 millions entre 2010 et 2020, pour s'établir à environ 937 millions de personnes, en raison de l'accroissement de la population et du faible niveau d'investissement dans les solutions à ce problème, et, sur la même période, le nombre de personnes ayant accès à ces solutions a augmenté de 131 millions pour s'établir à 402 millions. Seuls 11 pays africains, dont l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et le Soudan, ont nettement amélioré le nombre de personnes ayant accès aux combustibles et technologies propres ; en revanche, dans 41 pays

⁸ L'Organisation mondiale de la Santé définit les « combustibles et les technologies de cuisson propres » au point d'utilisation comme étant le solaire, l'électrique, le biogaz, le gaz naturel, le gaz de pétrole liquéfié et les carburants à base d'alcool (y compris l'éthanol).

africains (dont l'Éthiopie, le Nigéria, l'Ouganda, la République démocratique du Congo et la République-Unie de Tanzanie), le nombre de personnes n'ayant pas accès à ces combustibles et technologies a considérablement augmenté, en raison de l'accroissement de la population et de la faiblesse des investissements dans les solutions de cuisson propre. La figure 10 montre les pays en tête dans ces deux catégories.

Figure 8

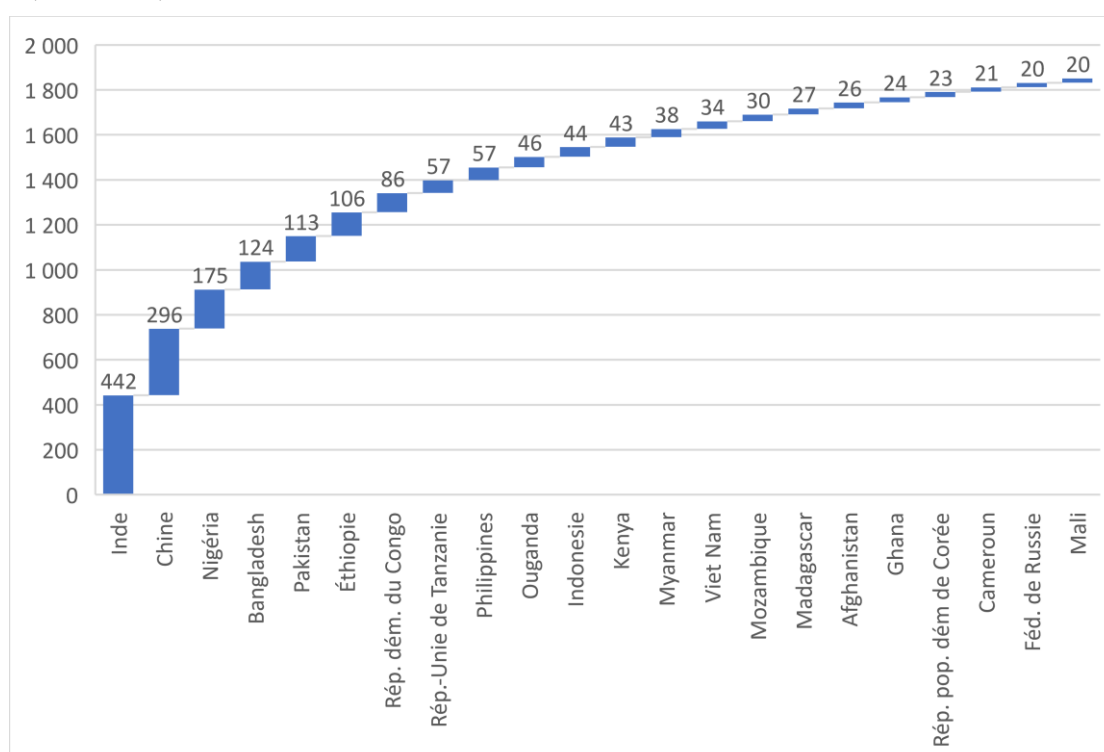
Populations sans accès à des solutions de cuisson propre en 2020, par région
(en millions)



Source : Banque mondiale et coll., « Access to electricity », Tracking SDG 7 Database, disponible à l'adresse <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

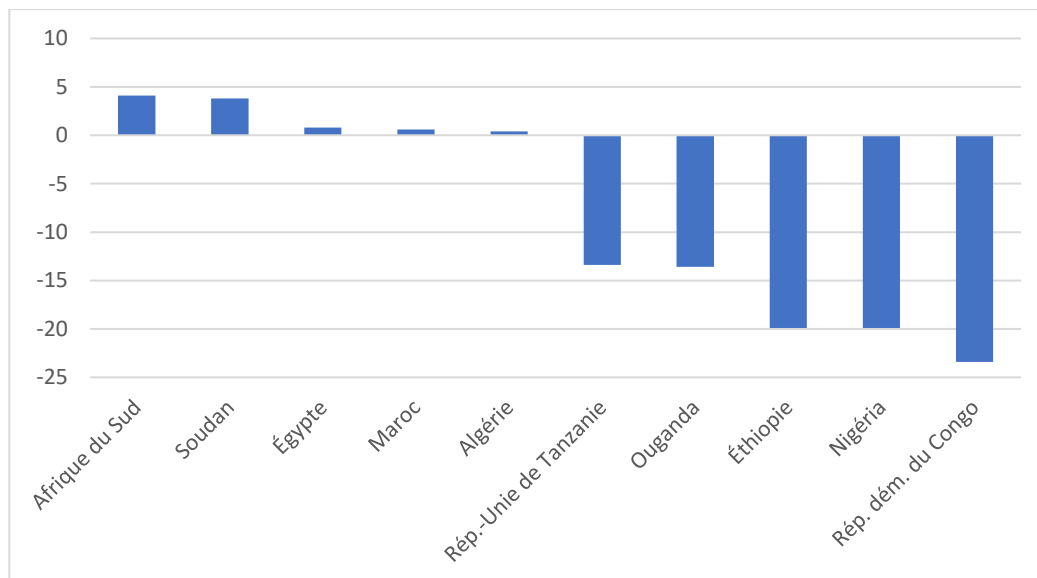
Figure 9

Populations sans accès à des solutions de cuisson propres en 2020, dans les pays représentant 80 % de la population mondiale sans accès à ces solutions
(en millions)



Source : Banque mondiale et coll., « Access to electricity », Tracking SDG 7 Database, disponible à l'adresse <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

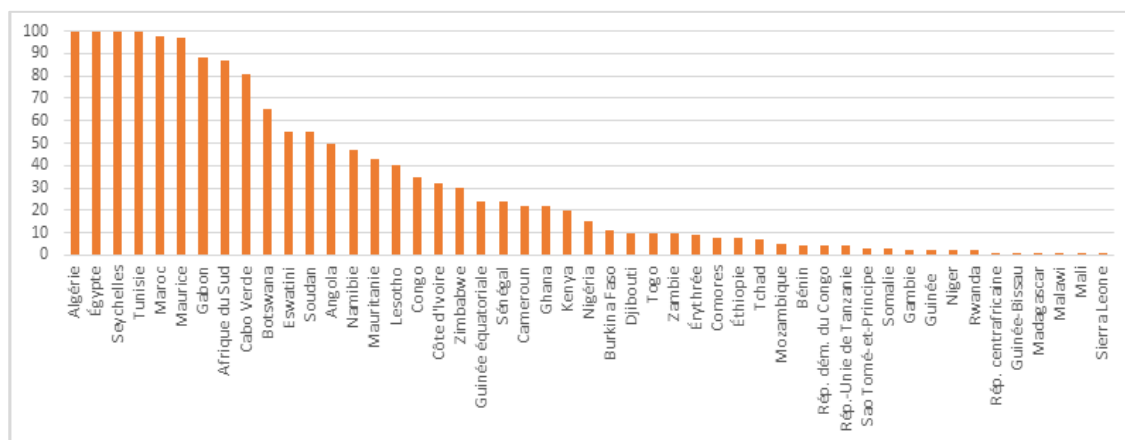
Figure 10
Augmentation du nombre de personnes ayant accès à des solutions de cuisson propres entre 2010 et 2020
 (en millions)



Source : Banque mondiale et coll., « Access to electricity », Tracking SDG 7 Database, disponible à l’adresse <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

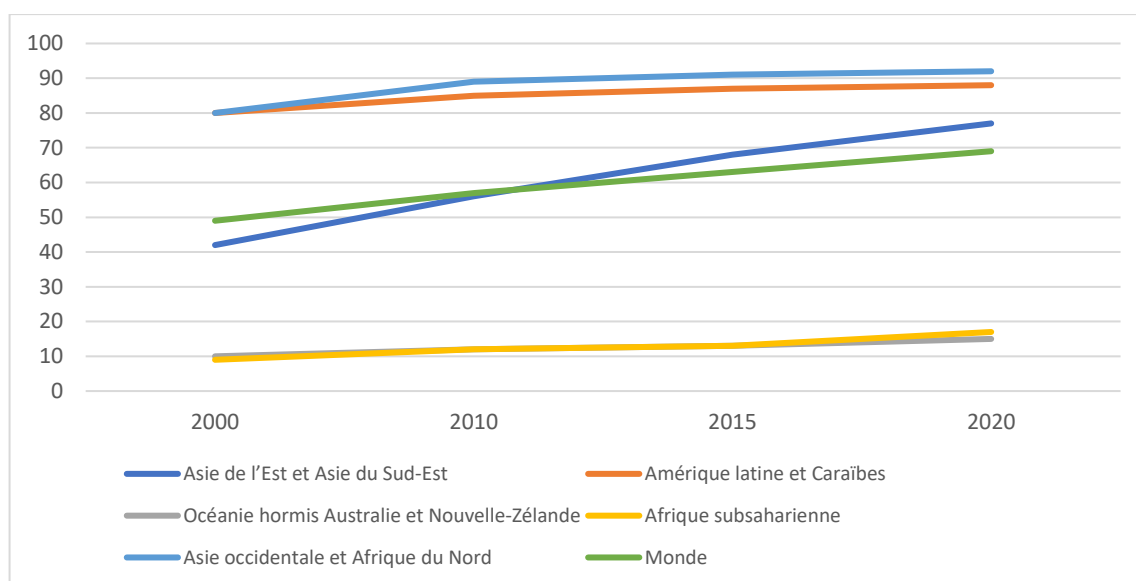
14. Hormis l’Océanie, l’Afrique subsaharienne fait piètre figure par rapport aux autres régions, puisque plus de 80 % de sa population dépend de l’utilisation de la biomasse traditionnelle pour la cuisson des aliments (voir figure 11 et figure 12), ce qui cause plus de 500 000 décès par an, dus à la pollution à l’intérieur des maisons⁹. Le manque chronique d’accès à des solutions de cuisson propre en Afrique est encore plus grave dans les zones rurales, et le fossé entre villes et campagnes reste un défi majeur à relever dans la plupart des pays africains (voir figure 13).

Figure 11
Proportion de la population ayant accès à des combustibles et technologies de cuisson propre en Afrique en 2020, par pays
 (en pourcentage)



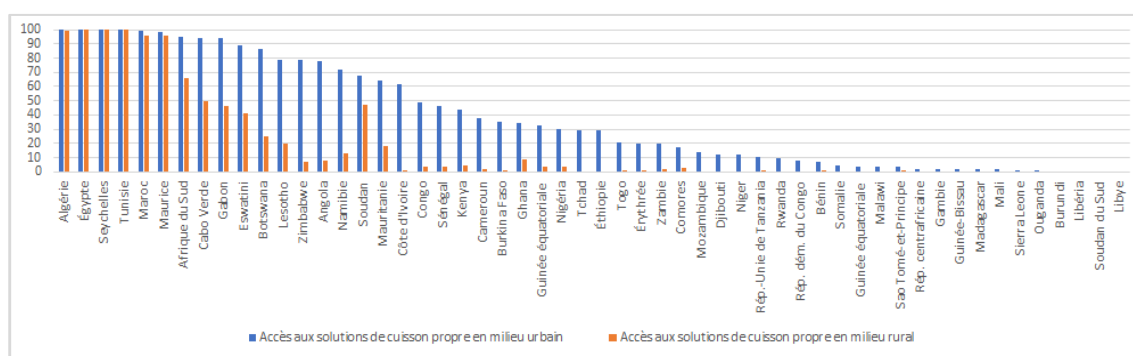
⁹ Agence internationale de l’énergie, *Africa Energy Outlook 2022*.

Figure 12
Proportion de la population ayant accès à des combustibles et technologies de cuisson propre en 2020, par région
 (en pourcentage)



Source : Banque mondiale et coll., « Access to electricity », Tracking SDG 7 Database, disponible à l'adresse <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

Figure 13
Accès aux solutions de cuisson propre en milieu urbain et en milieu rural en 2020 en Afrique en 2020, par pays
 (en pourcentage)



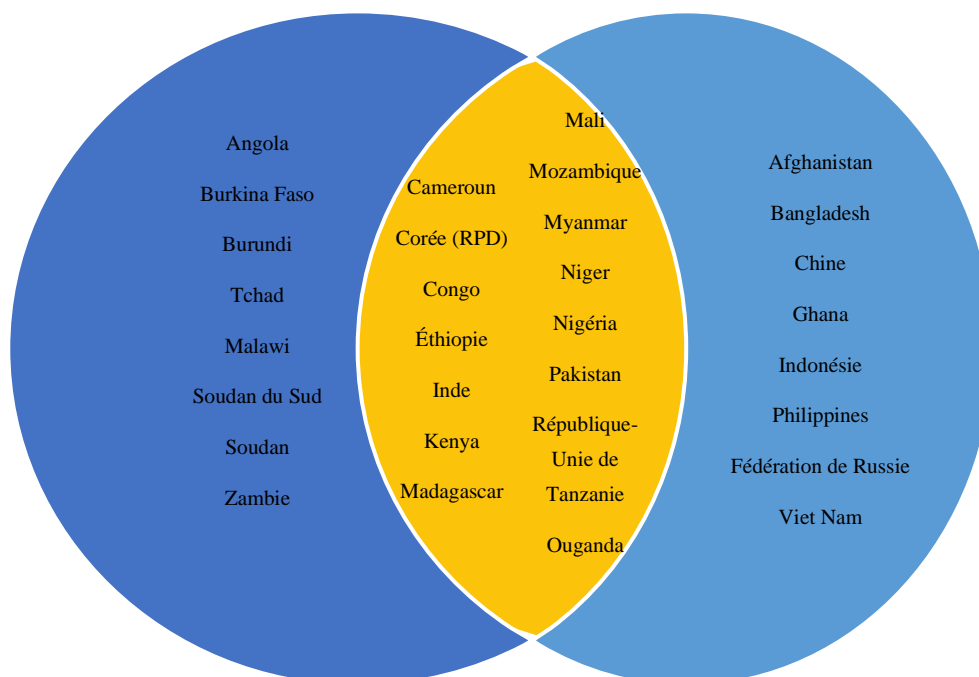
Source : Banque mondiale et coll., « Access to electricity », Tracking SDG 7 Database, disponible à l'adresse <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

15. Selon une analyse réalisée par Sustainable Energy for All, on note un chevauchement important entre le manque d'accès à l'électricité et le manque d'accès à des solutions de cuisson propre, notamment dans les pays pour lesquels 80 % des difficultés rencontrées pour atteindre les deux indicateurs de la cible 7.1 et leur chevauchement n'ont guère changé d'année en année (voir figure 14). Cette situation montre que ces pays ont toujours des difficultés à mettre en œuvre les deux indicateurs.

Figure 14
Chevauchement des pays à forte population sans accès à l'électricité et des pays à forte population sans accès à des solutions de cuisson propre

Quelque 733 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité, les pays regroupant 80 % de cette population étant...

Quelque 2,4 milliards de personnes n'ont pas accès à des solutions de cuisson propre, les pays regroupant 80 % de cette population étant...

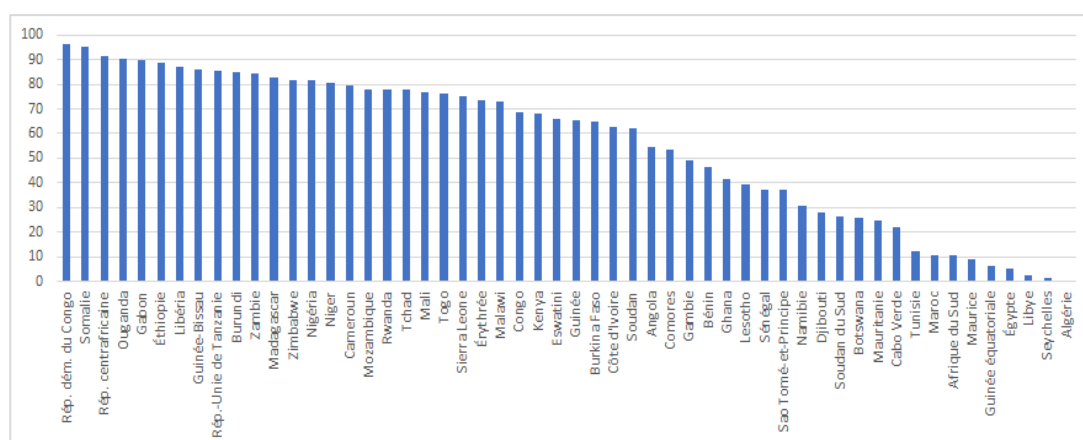


Source : Initiative « Énergie durable pour tous ».

C. Cible 7.2 : Part des énergies renouvelables

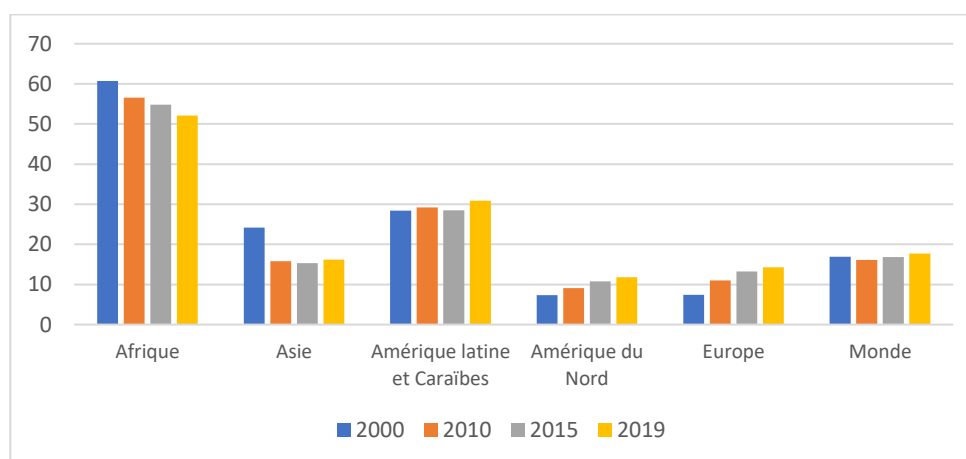
16. La cible 7.2 a pour objet d'accroître nettement la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial d'ici à 2030. On peut la suivre avec la mesure de la part des énergies renouvelables dans la consommation finale totale d'énergie. À l'échelle mondiale, l'augmentation de la part des sources d'énergie renouvelable dans la consommation finale totale d'énergie a été très faible, n'ayant progressé que de 1,6 % entre 2010 et 2019 pour s'établir à 17,7 %. Du fait de sa trop grande dépendance à l'utilisation de la biomasse solide, la part des énergies renouvelables du continent dans la consommation totale d'énergie a systématiquement été, depuis des années, la plus forte au monde, n'ayant connu qu'une légère baisse de 56,6 % en 2010 à 52,1 % en 2019, soit encore bien plus que la moyenne mondiale de 17,7 % (voir figure 15). La part des sources d'énergie renouvelable modernes dans la consommation finale d'énergie est quant à elle passée de 8,7 % en 2010 à 11,5 % en 2019. L'Amérique latine et les Caraïbes ont affiché la part la plus élevée en 2019, avec un peu plus de 26 %, alors que celle de l'Afrique, 7,6 %, est bien inférieure à la moyenne mondiale et reste la plus faible comparativement aux autres régions (voir figure 16).

Figure 15
Part des énergies renouvelables dans la consommation finale totale d'énergie en Afrique en 2019, par pays
 (en pourcentage)



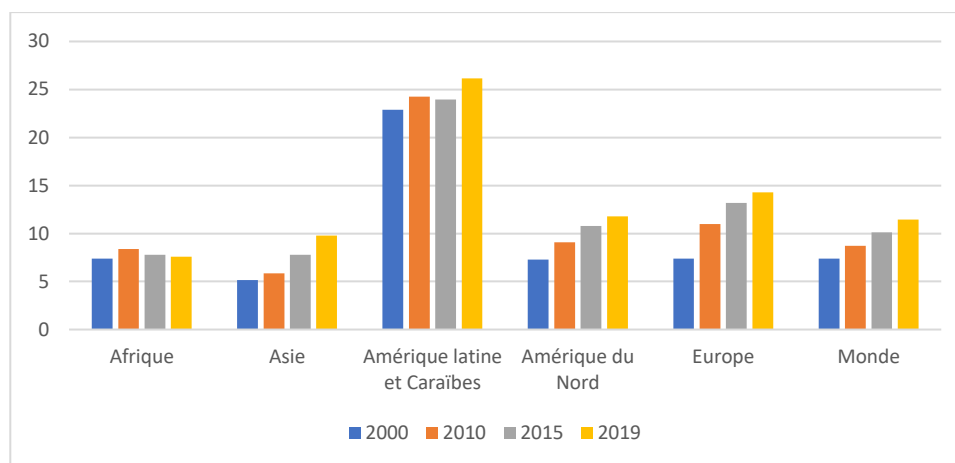
Source : Banque mondiale *et coll.*, « Access to electricity », Tracking SDG 7 Database, disponible à l'adresse <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

Figure 16 a)
Part des énergies renouvelables dans la consommation finale totale d'énergie, par région
 (en pourcentage)



Source : Banque mondiale *et coll.*, « Access to electricity », Tracking SDG 7 Database, disponible à l'adresse <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

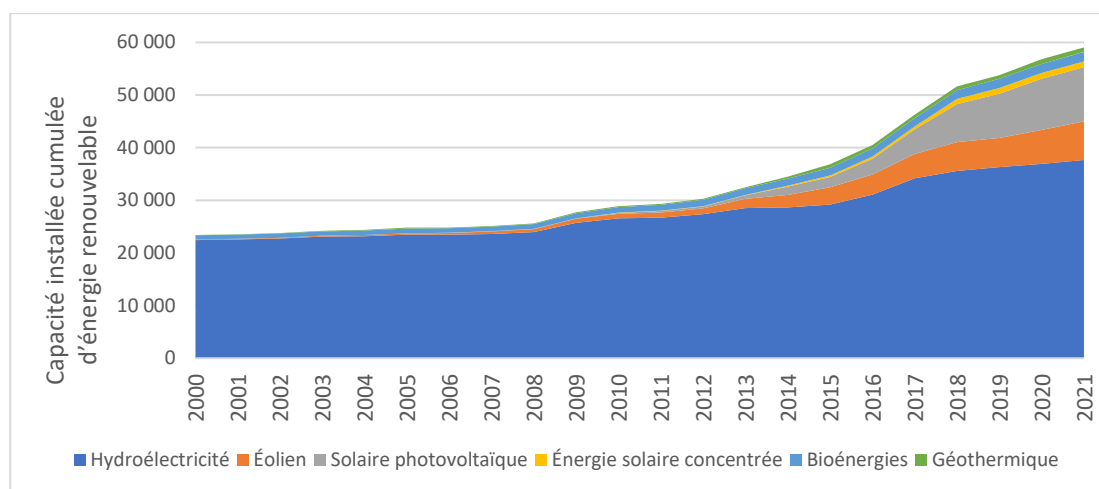
Figure 16 b)
Part des sources d'énergie renouvelable modernes dans la consommation finale totale d'énergie, par région
 (en pourcentage)



Source : Banque mondiale *et coll.*, « Access to electricity », Tracking SDG 7 Database, disponible à l'adresse <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

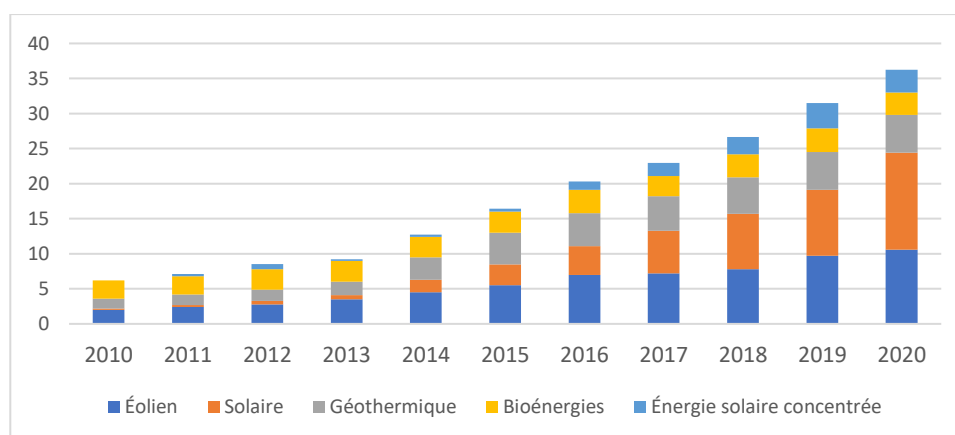
17. S'agissant de l'électricité renouvelable, la capacité totale installée d'électricité renouvelable (y compris l'hydroélectricité) est passée en Afrique de 27 GW en 2010 à 56 GW en 2021, soit une augmentation de 107 %, alors qu'au niveau mondial, elle a crû de plus de 150 % au cours de la même période, de 1 224 à 3 068 GW. La production d'électricité à partir de sources renouvelables, hydroélectriques et non hydroélectriques, a enregistré une hausse spectaculaire depuis 2010 (voir figure 17). La capacité installée et la production à partir de sources d'énergie renouvelable autres que l'hydroélectricité ont été portées par l'énergie éolienne et l'énergie solaire, la capacité de l'énergie solaire étant passée de 194 MW seulement en 2010 à 10,3 GW en 2021, et celle de l'énergie éolienne de 865 MW à 7,3 GW au cours de la même période (voir figure 18). La part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de l'Afrique, où dominent le gaz naturel et le charbon (voir figure 19), a progressé de 19,5 % en 2010 à 23,1 % en 2021 si l'on en juge par la capacité installée, et de 16,2 % à 21,2 % au cours de la même période si l'on considère la capacité de production. Ces parts restent très modestes si on les compare à celles d'autres régions (voir figure 20).

Figure 17
Croissance de la capacité installée d'énergie renouvelable en Afrique
 (en mégawatts)



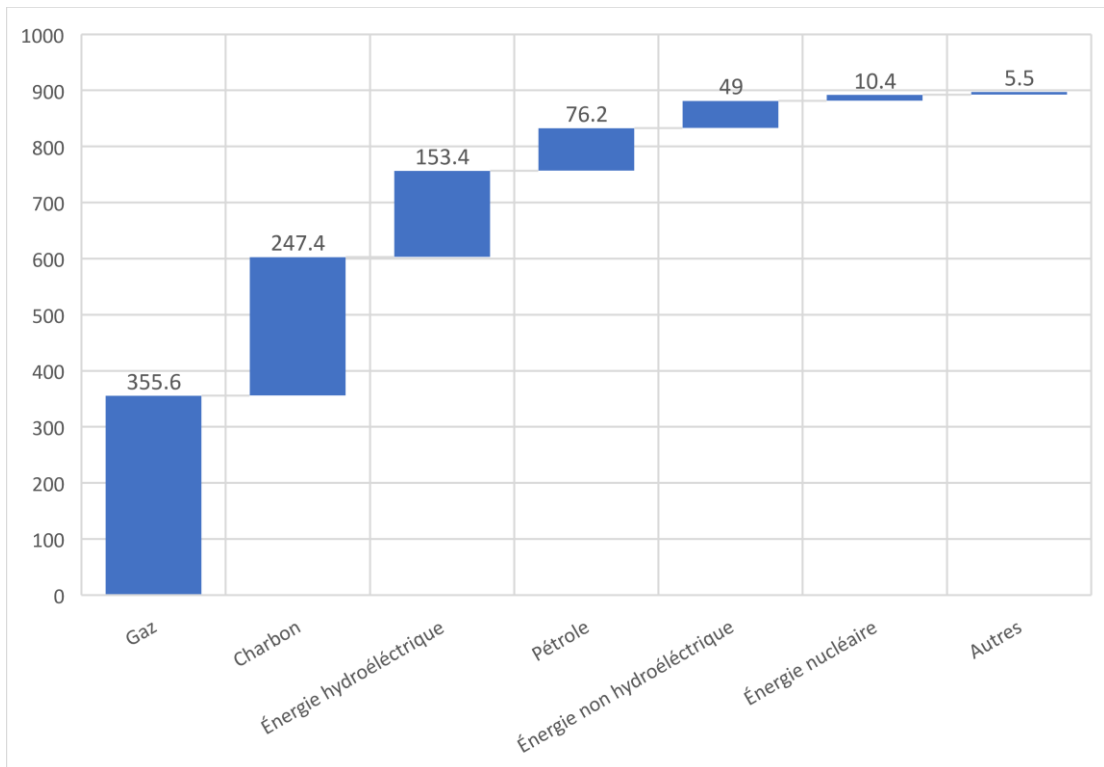
Source : Agence internationale pour les énergies renouvelables, 2022.

Figure 18
Part des énergies renouvelables dans la production d'électricité en Afrique
 (en pourcentage)



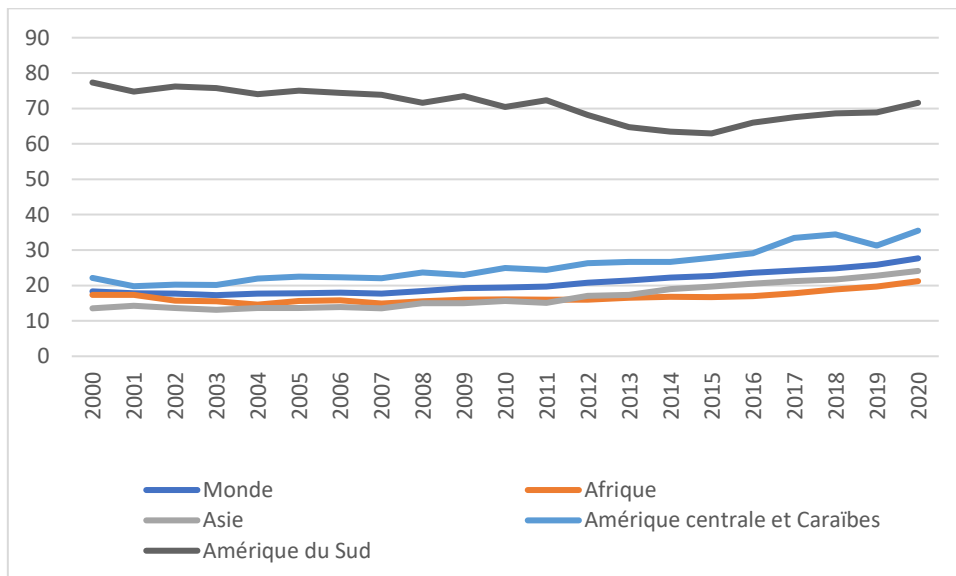
Source : Agence internationale pour les énergies renouvelables, 2022.

Figure 19
Part relative des différentes sources de production d'électricité en Afrique en 2020
 (en térawatts-heures)



Source : British Petroleum, 2022.

Figure 20
Part des énergies renouvelables dans la production d'électricité, par région
 (en pourcentage)



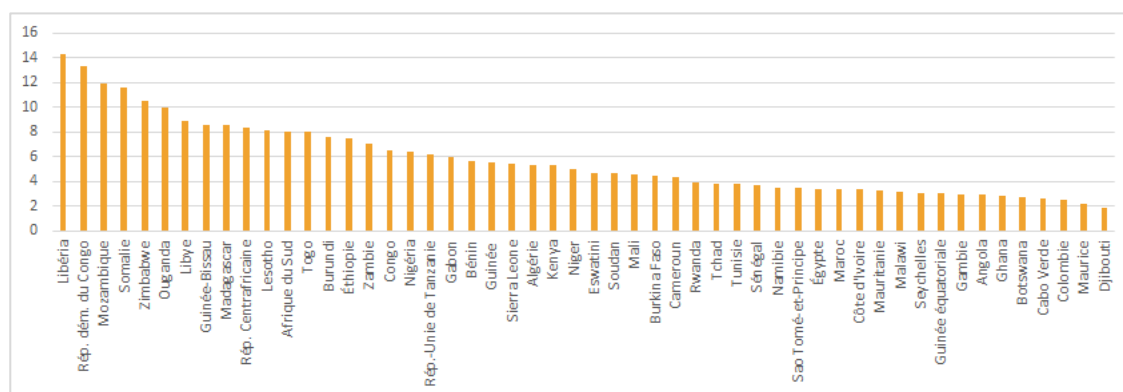
Source : Agence internationale pour les énergies renouvelables, 2022.

D. Cible 7.3 : amélioration de l'efficacité énergétique

18. La cible 7.3 a pour objet de multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique en réduisant durablement le niveau de consommation d'énergie primaire dans l'économie. Son suivi se fait sur la base de l'intensité énergétique mesurée en fonction de l'énergie primaire et du PIB. Cet objectif n'est pas prêt d'être atteint, en particulier en Afrique, où la plupart des pays affichent une très forte intensité énergétique (voir figure 21). L'intensité énergétique mondiale (voir figure 22) a baissé de 5,6 mégajoules par dollar des États-Unis du PIB en 2010 à 4,7 mégajoules par dollar des États-Unis du PIB en 2019, ce qui représente un taux d'amélioration de 1,9 % seulement par rapport au niveau initialement prévu de 2,6 %. L'Afrique, suivie de l'Asie, est la région la moins performante (voir figure 22), avec une très faible baisse de son intensité énergétique, qui est passée de 5,95 mégajoules par dollar des États-Unis du PIB en 2010 à 5,52 mégajoules par dollar des États-Unis du PIB en 2019 — soit une amélioration moyenne de 0,83 % seulement au cours de la période. La forte intensité énergétique de l'Afrique est due pour partie à la trop grande dépendance du continent vis-à-vis de l'utilisation traditionnelle de la biomasse pour les ménages — secteur qui occupe une place prépondérante dans la consommation d'énergie primaire du continent (voir figure 23), suivi de l'industrie et des transports, alors qu'à l'échelle mondiale, et dans la plupart des régions, la part la plus importante de la consommation d'énergie primaire revient à l'industrie (voir figure 24).

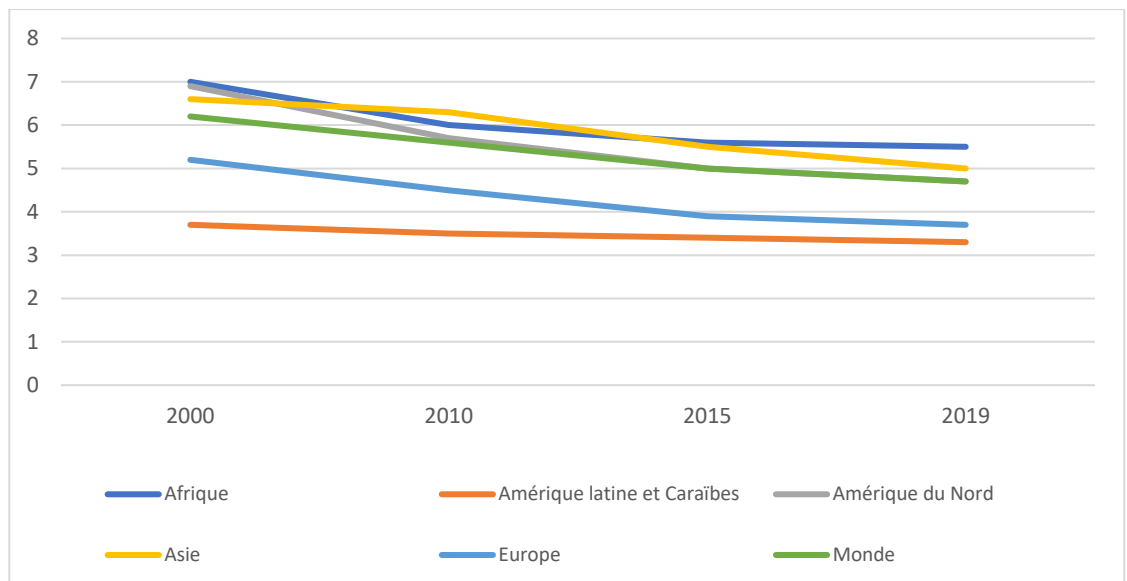
Figure 21

Intensité énergétique en Afrique, par pays
(en mégajoules par dollar des États-Unis du PIB)



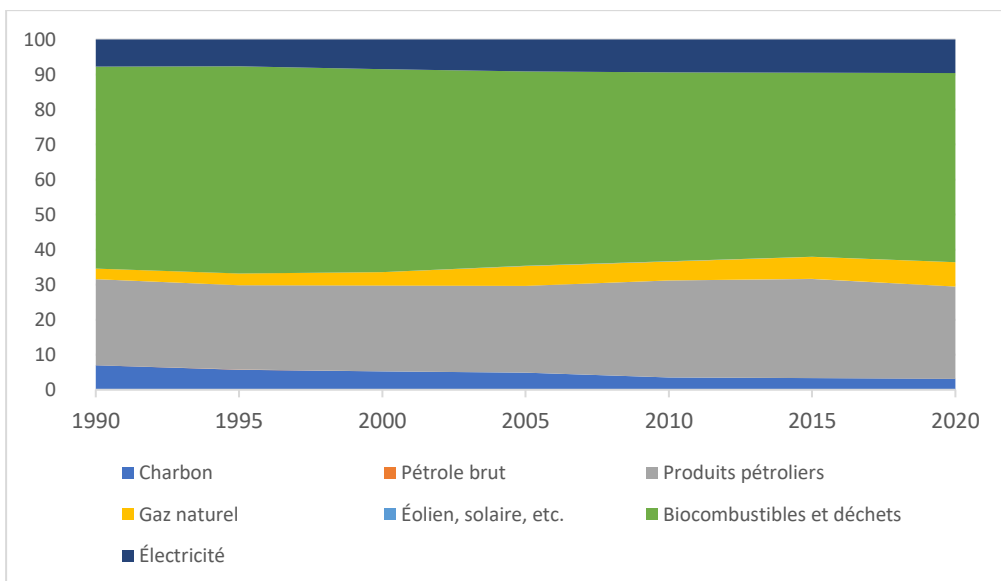
Source : Banque mondiale et coll., « Access to electricity », Tracking SDG 7 Database, disponible à l'adresse <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

Figure 22
Intensité énergétique, 2000-2019, par région
 (en mégajoules par dollar des États-Unis du PIB)



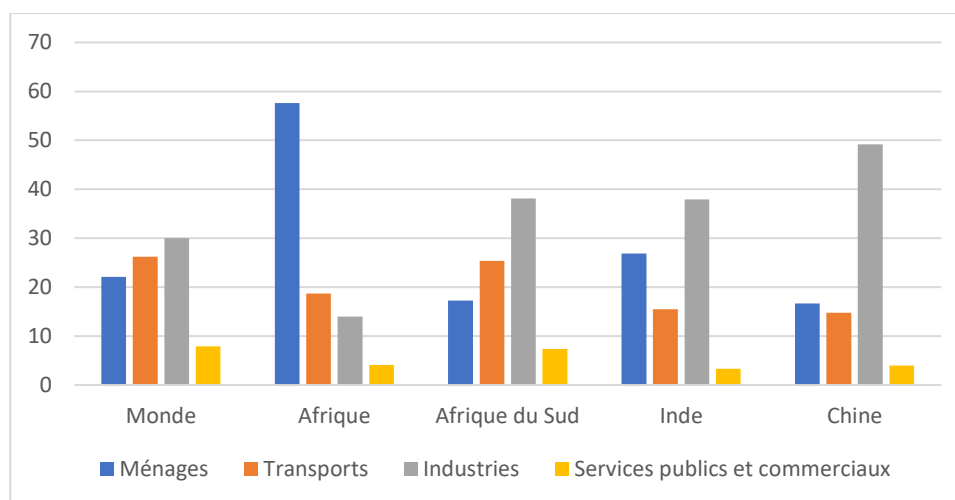
Source : Banque mondiale et coll., « Access to electricity », Tracking SDG 7 Database, disponible à l'adresse <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

Figure 23
Part de la consommation finale totale d'énergie en Afrique, par source
 (en pourcentage)



Source : Agence internationale de l'énergie, Energy Statistics Data Browser, disponible à l'adresse www.iea.org/data-and-statistics/data-tools/energy-statistics-data-browser (consultée le 30 décembre 2022).

Figure 24
Part de la consommation finale totale d'énergie en 2020, par secteur
 (en pourcentage)



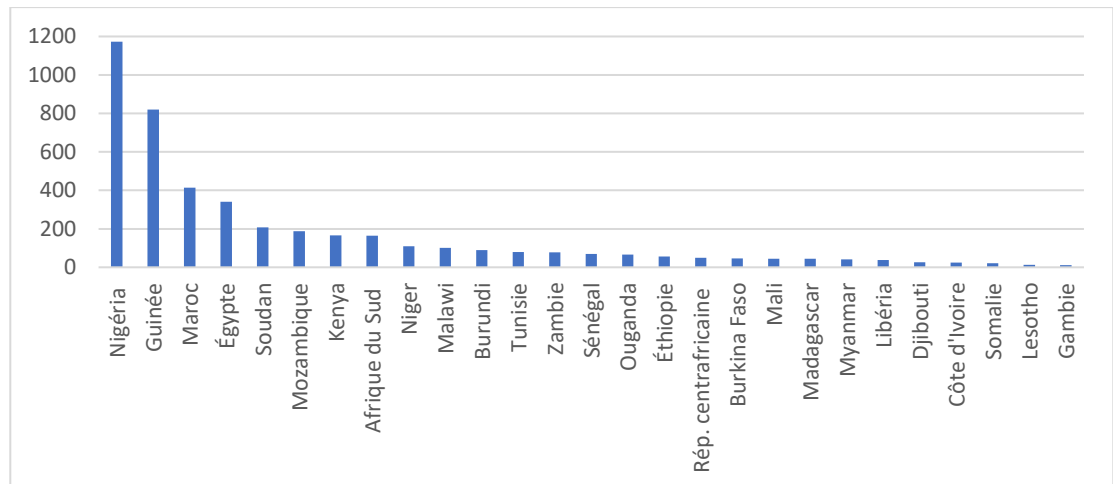
Source : Agence internationale de l'énergie, Energy Statistics Data Browser, disponible à l'adresse www.iea.org/data-and-statistics/data-tools/energy-statistics-data-browse (consultée le 30 décembre 2022).

E. Cible 7.a : coopération internationale renforcée

19. La cible 7.a a pour objet de renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre. Elle est suivie à travers une évaluation des flux financiers internationaux qui vont aux pays en développement pour financer la recherche-développement sur les énergies propres et la production d'énergies renouvelables, y compris sous forme de systèmes hybrides. Les flux financiers internationaux publics destinés aux investissements dans les énergies propres et renouvelables dans les pays en développement n'ont guère été à la hauteur des besoins. En 2019, les investissements n'ont atteint que 11 milliards de dollars, soit le niveau le plus bas depuis 2015 et très nettement en deçà du niveau très élevé de près de 25 milliards de dollars enregistré en 2017. La figure 25 montre la répartition des flux financiers internationaux publics en Afrique en 2019. Entre 2015 et 2019, l'Asie centrale, l'Asie du Sud, l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est réunies ont reçu 27 milliards de dollars, contre 25 milliards de dollars pour l'Afrique subsaharienne, et 16 milliards de dollars pour l'Amérique latine et les Caraïbes (voir figure 26). Si l'on compare les financements consacrés aux technologies au cours de la même période, l'hydroélectricité vient en tête avec 28 milliards de dollars, suivie par l'énergie solaire avec 23 milliards de dollars et les autres technologies avec 21 milliards de dollars (voir figure 27).

Figure 25

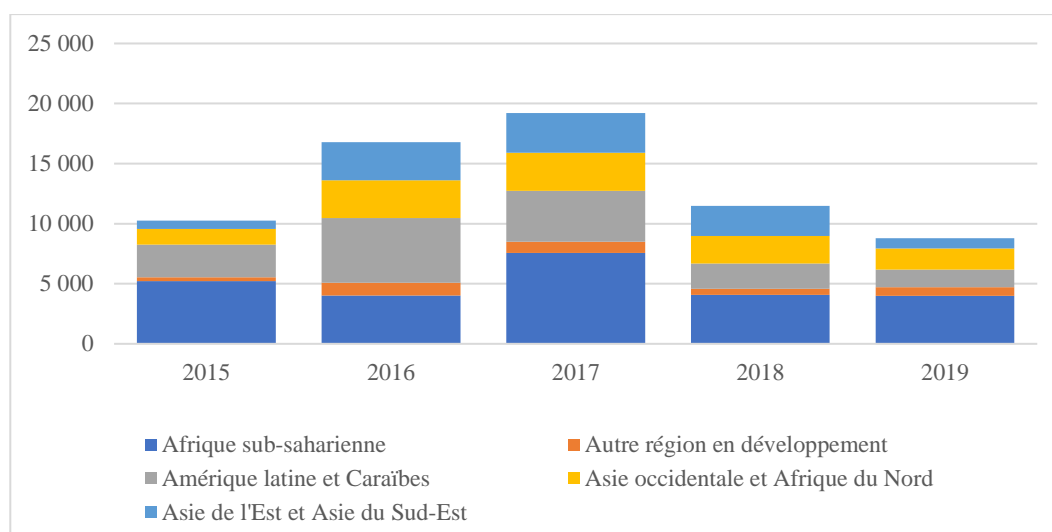
Flux financiers internationaux publics destinés aux investissements dans les énergies propres en Afrique en 2019
(en millions de dollars des États-Unis)



Source : Banque mondiale *et coll.*, « Access to electricity », Tracking SDG 7 Database, disponible à l'adresse <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

20. Les investissements provenant de toutes les sources de flux financiers destinés aux énergies propres ont augmenté de près de 70 milliards de dollars depuis 2015 et atteint 366 milliards de dollars en 2021. Y ont prédominé les investissements dans l'énergie solaire (56 %) et l'énergie éolienne (40 %), principalement en Chine, en Europe et aux États-Unis d'Amérique (voir figure 28). Ces quelque dix dernières années, la part de l'Afrique dans ces investissements a été inférieure à 2 %, et même là, les investissements n'ont été réalisés que dans un petit nombre de pays. Le continent reste toutefois la dernière frontière pour faire de gros investissements dans les énergies renouvelables et l'action climatique.

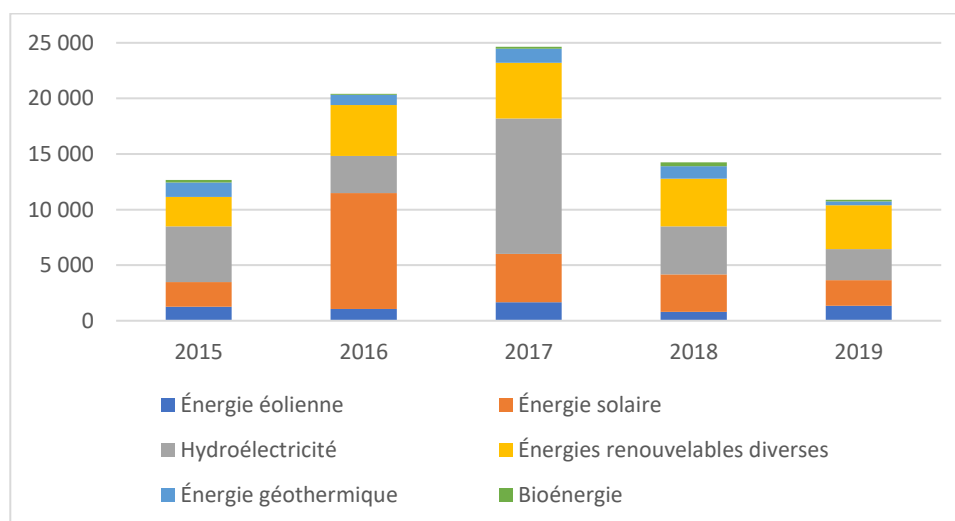
Figure 26
Investissements financiers publics internationaux dans les énergies propres, par région
 (en millions de dollars des États-Unis)



SOURCE DE DONNÉES : Banque mondiale/Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique (ESMAP) ESMAP Tracking SDG7 Database, 2022.

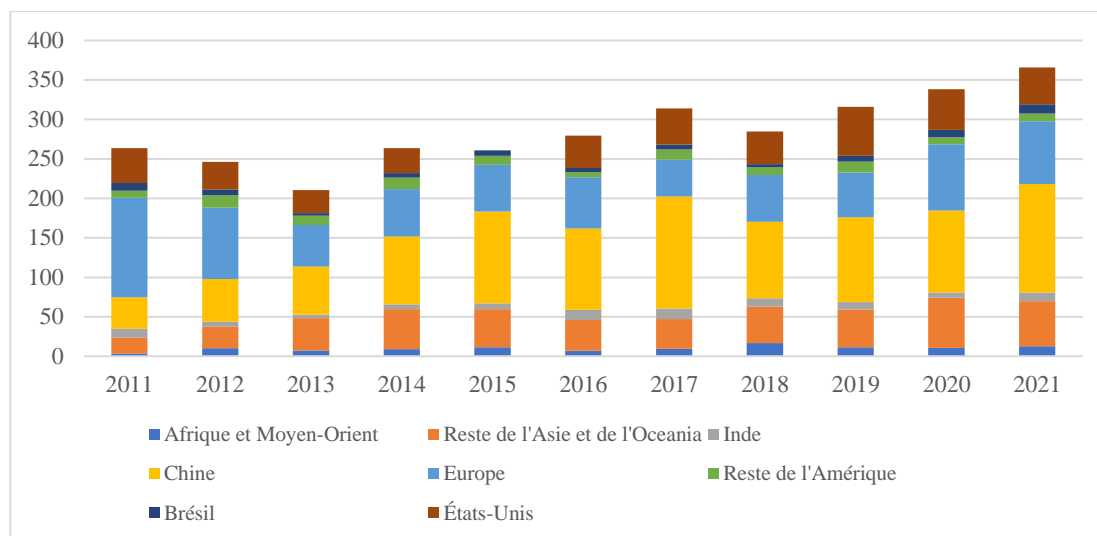
Source : Banque mondiale et coll., « Access to electricity », Tracking SDG 7 Database, disponible à l'adresse <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

Figure 27
Investissements financiers publics internationaux dans les énergies propres, par technologie
 (en millions de dollars des États-Unis)



Source : Banque mondiale et coll., « Access to electricity », Tracking SDG 7 Database, disponible à l'adresse <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

Figure 28
Investissements mondiaux dans les énergies renouvelables
 (en milliards de dollars des États-Unis)

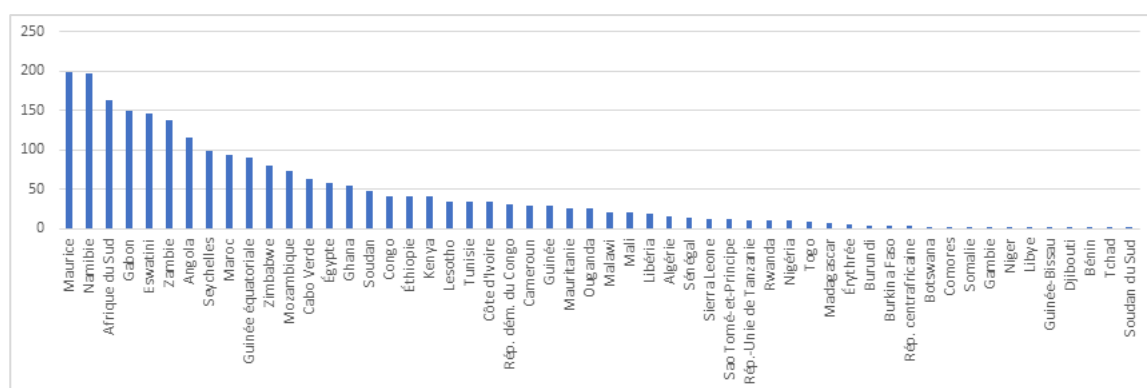


Source : Réseau d'action pour les énergies renouvelables pour le XXI^e siècle, REN21 Renewables Now, *Renewables 2022 Global Status Report* (Paris, Secrétariat du REN21, 2022).

F. Cible 7.b : développement des infrastructures et amélioration des technologies

21. La cible 7.b a pour objet de développer les infrastructures et d'améliorer les technologies afin d'approvisionner en services énergétiques modernes et durables tous les habitants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, dans le respect des programmes d'aide qui les concernent. Elle est suivie par l'évaluation de la capacité installée de production d'énergie renouvelable dans les pays en développement (en W par habitant). La capacité mondiale installée de production d'énergie renouvelable par habitant a sensiblement augmenté de 102 W en 2010 à 246 W en 2020. En dépit de la croissance mondiale à un rythme annuel de 11,6 %, la plupart des pays ne semblent pas en mesure de parvenir à des émissions nettes nulles d'ici 2030. Les performances de l'Afrique sont très modestes pour ce qui est de l'objectif de zéro émission (voir figure 29), la capacité installée de production d'énergie renouvelable par habitant n'étant passée que de 26 W en 2010 à 40 W en 2020, contre 170 à 622 W en Chine, et de 55 à 130 W et de 285 à 425 W respectivement en Asie du Sud-Est et en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Figure 29
Répartition de la capacité installée de production d'électricité renouvelable par habitant dans les pays africains en 2020
 (en watts par habitant)



Source : Banque mondiale et coll., « Access to electricity », Tracking SDG 7 Database, disponible à l'adresse <https://trackingsdg7.esmap.org/> (consultée le 30 décembre 2022).

III. Difficultés, contraintes et problèmes émergents

22. Des améliorations et des progrès ont été réalisés ces dix dernières années dans la promotion de la gestion durable de l'énergie. Cependant, le rythme des progrès accomplis dans l'accès à l'énergie et la promotion des énergies renouvelables reste encore bien en deçà de ce qui est nécessaire pour parvenir à un accès universel à l'énergie en Afrique d'ici 2030. Cette situation peut s'expliquer par des difficultés majeures, dont l'absence de cadres politiques, réglementaires et institutionnels clairs et cohérents ; le manque de capacités techniques et d'informations ; l'insuffisance des financements, des investissements, des transferts de technologie et des compétences ; et le manque de données bien structurées sur les ressources d'énergies renouvelables.

23. **Faiblesse des politiques d'accès à l'énergie.** Les politiques dans ce domaine restent l'un des principaux obstacles à la satisfaction des besoins et des aspirations des populations africaines concernant l'accès à l'électricité et aux solutions de cuisson propre. Si l'on s'en tient aux politiques menées actuellement, quelque 670 millions de personnes, dont environ 600 millions en Afrique, principalement en République démocratique du Congo, au Nigéria, au Soudan et en Ouganda, ne devraient toujours pas avoir accès à l'électricité en 2030. De même, pour ce qui est des solutions de cuisson propre, c'est en Afrique que devrait se trouver environ 1 milliard des 2,1 milliards de personnes qui n'y auront pas accès en 2030. Cette situation compromet sérieusement la réalisation de tous les autres objectifs de développement durable et des aspirations en matière de développement énoncées dans l'Agenda 2063.

24. **Absence de politiques claires, cohérentes et harmonisées.** L'optimisation de la production d'énergie destinée aux différents secteurs productifs, comme l'agriculture, la santé et l'éducation, exige que l'on harmonise les politiques de différents ministères et secteurs de sorte qu'elles puissent s'intégrer parfaitement aux secteurs productifs en leur apportant la valeur ajoutée générée par les énergies propres. Par exemple, pour stimuler les investissements dans la création de valeur ajoutée par les énergies propres, les politiques agricoles devront être alignées sur les politiques industrielles, les politiques énergétiques, les politiques foncières et les besoins des investisseurs privés, l'objectif étant de faire en sorte qu'elles soient pertinentes et multisectorielles et qu'elles incitent les acteurs étatiques et non

étatiques à investir dans des usines et des industries de transformation propre implantées à proximité de zones de production agricole à fort potentiel.

25. **Réseaux électriques inadaptés et faibles.** La mise en œuvre de grands projets d'énergie renouvelable dans des réseaux où les infrastructures de transmission et de distribution laissent à désirer complique l'accès à l'électricité et limite la part de diverses sources renouvelables, dont l'énergie éolienne et l'énergie solaire. Le mauvais état technique de nombreux réseaux électriques africains, conjugué parfois à des problèmes de conception et au manque d'entretien préventif, entraîne, dans la transmission et la distribution, des déperditions importantes qui ont des incidences négatives sur la sécurité de l'approvisionnement. Pour faire face aux enjeux de l'électrification rurale, les solutions technologiques hors réseau, tels les mini-réseaux et les systèmes à usage domestique individuel, sont de plus en plus perçues comme les principales alternatives viables. Pour autant, si l'on veut que ces systèmes soient économiquement viables, des politiques fortes de soutien s'imposent.

26. **Impacts de la pandémie et de la guerre en Ukraine.** L'accès à l'énergie continue d'être entravé par la faiblesse du taux d'électrification rurale, la mauvaise qualité des réseaux et l'insuffisance de la production d'électricité de base. Les incidences économiques cumulées de la pandémie de COVID-19 et de la guerre entre la Fédération de Russie et l'Ukraine pèsent lourdement sur les marges budgétaires des pays africains, notamment du fait de la baisse des recettes des pays exportateurs de pétrole et des déficits de la balance des paiements de la **plupart** des pays africains, qui sont fortement tributaires des importations de produits pétroliers raffinés. Ces difficultés contribuent à réduire encore davantage la disponibilité de ressources publiques déjà limitées, indispensables pour mobiliser les financements très importants dont le secteur privé a besoin pour investir dans la réduction de la fracture énergétique et d'autres inégalités de développement en Afrique.

27. **Obstacles politiques et réglementaires à l'investissement.** La majeure partie des financements destinés à combler le déficit énergétique en Afrique devra provenir du secteur privé, qui aura besoin d'un environnement favorable et d'une plus grande confiance des investisseurs. Pour que ces conditions soient réunies, les pays doivent accélérer au plus vite les efforts qu'ils font pour lever les obstacles politiques et réglementaires à l'investissement en veillant à ce que leurs marchés de l'électricité soient ouverts et attrayants pour les investisseurs privés et prêts à les accueillir. Ces efforts doivent notamment se traduire par des politiques en faveur d'investissements dans les systèmes de production, de transmission et de distribution d'électricité en **réseau** et hors réseau, ainsi que dans les technologies et les combustibles de cuisson propre. Un environnement favorable suppose également, entre autres, des instruments de financement novateur, des pratiques de passation de marchés modernes (ventes aux enchères et tarification préférentielle de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelable), des systèmes de garantie financière, ainsi que des groupes de production d'électricité et des opérateurs de systèmes financièrement viables. Ces types de dispositifs sont très peu développés, voire inexistant, en Afrique.

28. **Absence de tarification fondée sur les coûts.** Dans la plupart des pays africains, les tarifs de l'électricité sont inférieurs aux niveaux correspondant aux coûts, en d'autres termes, inférieurs aux coûts réels de production, de transport et de distribution de l'électricité aux consommateurs. Les prestataires de services (c'est-à-dire les services publics de distribution) sont rarement pleinement indemnisés pour ce manque à gagner, ce qui induit **plusieurs** effets négatifs : absence d'incitations et de financement pour le raccordement de nouveaux consommateurs, risque élevé pour les groupes privés de production d'électricité et, par conséquent, insuffisance d'investissements dans la production et les réseaux.

29. **Géopolitique d'une transition mondiale juste — concilier accès à l'énergie, développement et transition.** Alors que la dynamique s'intensifie pour que soit atteint l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre, à la faveur d'une transition vers des énergies propres, de plus en plus de voix s'élèvent pour demander que les investissements dans les ressources de combustibles fossiles soient éliminés dans les plus brefs délais. De ce fait, les **investissements** dans l'accès à l'énergie en Afrique risquent, à court terme, d'être encore plus limités. Par ailleurs, comme indiqué, d'une part, dans la position commune africaine sur l'accès à l'énergie et la transition énergétique juste publiée par l'Union africaine, d'autre part, dans le communiqué de Kigali sur les principes d'une transition énergétique juste et équitable — de plus en plus de pays africains demandent qu'une approche pragmatique qui mette à contribution toutes les ressources énergétiques du continent soit adoptée pour pallier d'urgence le déficit chronique d'accès à l'énergie et les lacunes en matière de développement, et que soient intensifiés dans le même temps les efforts visant à assurer un avenir énergétique vert^{10,11}. À cet égard, les appels se multiplient pour investir dans le gaz naturel et en renforcer ainsi la production de base, tout en fournissant du gaz de pétrole liquéfié pour remplacer progressivement la biomasse traditionnelle par des solutions de cuisson propre. Les pays africains ont besoin de délais et de financements adéquats et durables pour mettre en œuvre des politiques qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs de sécurité énergétique de manière pérenne et moins intensive en carbone.

30. **Nécessité d'un secteur privé africain et de capitaux africains.** Sachant que moins de 2 % des investissements mondiaux dans les énergies propres sont injectés en Afrique, et compte tenu de l'ampleur des besoins de financement, il conviendra de mobiliser le secteur privé africain et les capitaux africains pour mener la transition vers les énergies propres sur le continent. Pour y parvenir, les gouvernements africains devront collaborer avec le secteur privé du **continent** pour mobiliser les ressources intérieures et extérieures et stimuler les investissements dans le domaine de l'énergie, y compris dans les solutions de cuisson propre. Dans ce contexte, des efforts s'imposent pour renforcer et consolider les marchés de capitaux nationaux et les banques nationales et régionales de développement.

31. **Nécessité d'un calendrier adapté.** Les pays africains ont besoin de calendriers adaptés à leurs réalités et à leurs capacités économiques pour pouvoir honorer avec réalisme les engagements qu'ils ont pris au niveau mondial tout en prenant en compte les besoins de leurs populations. La réalisation d'un accès durable à l'énergie prendra du temps, et ce d'autant plus que les pays africains ne cherchent pas seulement à faire évoluer leurs ressources vers des énergies plus propres, mais aussi à se doter de tout nouveaux moyens de production d'énergie. Il faudra encore du **temps** pour bâtir de véritables fondements institutionnels et politiques qui permettront de faire d'un secteur énergétique performant la pierre angulaire du développement économique.

IV. Opportunités et actions transformatrices

32. **Faire en sorte que les difficultés deviennent des opportunités** Les pays africains ont un très grand déficit d'accès à l'énergie et devront faire face, les prochaines décennies, à une demande de plus en plus forte de sources d'énergie propres et bon marché. Le continent regorge de ressources énergétiques, mais il lui

¹⁰ Union africaine, « Africa speaks with unified voice as AU Executive Council adopted African common position on energy access and just energy transition », 22 juillet 2022.

¹¹ Énergie durable pour tous, « Communiqué de Kigali : assurer une transition énergétique juste et équitable en Afrique : sept actions transformatrices pour l'ODD7 », disponible à l'adresse www.mininfra.gov.rw/index.php?eID=dumpFile&t=f&f=44024&token=c9d8a3e4e9ad4d22aa3c3b883055c9426760c584.

manque les investissements nécessaires. L’Afrique, qui part de très loin et qui doit relever les nombreux défis que présentent l’aggravation des effets des changements climatiques et les répercussions économiques et sociales persistantes de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine, a une chance exceptionnelle, à condition de pouvoir bénéficier des appuis voulus, de transformer ces défis en opportunités de développement inégalées, susceptibles de la placer au centre de la transition énergétique mondiale.

33. **Optimiser la décentralisation, la décarbonisation, la levée des risques et la numérisation des services énergétiques.** Les actions transformatrices indispensables pour promouvoir des solutions environnementales aux niveaux continental, sous-régional et national passent par un nouveau paradigme énergétique, à savoir des services énergétiques décentralisés, décarbonisés, à faible risque et numérisés, qui devraient aider l’Afrique à parvenir à un accès universel à l’énergie d’ici 2030, dans le cadre de la réalisation du Programme 2030 et de l’**Agenda 2063**. Plutôt que de la considérer simplement comme une ressource à elle seule, il importe de faire de l’énergie propre et renouvelable un levier pour les actions suivantes : a) la génération de revenus ; b) l’accroissement de la productivité ; c) la création d’emplois verts et décents ; et d) la croissance économique de manière générale.

34. **L’action climatique vue comme une opportunité d’investissement pour le développement.** En Afrique, l’action climatique (adaptation et atténuation) doit être envisagée comme une opportunité d’investissement porteuse de **dividendes** financiers et économiques. Pour optimiser les chaînes de valeur agricoles, il faut une agriculture qui repose sur les écosystèmes et sur l’adaptation aux changements climatiques, conjuguée à la création de valeur ajoutée par les énergies propres. Il s’agit là d’un domaine inclusif qui devrait susciter la participation du plus grand nombre sur le continent, y compris les femmes et les jeunes. On pourrait ainsi assurer la sécurité alimentaire, créer des opportunités économiques tout au long des chaînes de valeur, et en même temps compenser les émissions de carbone et préserver les écosystèmes pour lutter contre les changements climatiques.

35. **Possibilités énormes de se retrouver au centre de la transition énergétique mondiale.** La transition énergétique mondiale et la volonté de parvenir à des émissions nettes nulles offrent à l’Afrique d’immenses possibilités de jouer un rôle de premier plan dans l’avenir de l’électricité. Le continent dispose de tous les minéraux stratégiques pour assurer la transition. La République démocratique du Congo, par exemple, qui détient plus de 70 % de l’offre mondiale de cobalt, n’en retire que 3 % de sa valeur. Grâce à la Zone de libre-échange continentale africaine, des pays comme l’Afrique du Sud, Madagascar, le Maroc, la République démocratique du Congo, la **Zambie** et le Zimbabwe pourraient mettre en place des unités de production pour la transformation de minerais essentiels en précurseurs de batteries puis, à terme, en batteries, en puisant dans les ressources d’énergie renouvelable abondantes dont regorge le continent. Selon une étude réalisée par Bloomberg, la Commission économique pour l’Afrique, la Banque africaine d’import-export, la Banque africaine de développement et la Société financière africaine, les précurseurs de batteries pourraient bien être produits en République démocratique du Congo, avec 30 % d’émissions et de coûts de production en moins¹².

36. **Une combinaison gagnante : le gaz naturel et l’hydrogène vert.** En raison des ressources d’énergie renouvelable abondantes dont elle dispose, l’Afrique est le continent qui présente le potentiel le plus élevé de production d’hydrogène vert. Le potentiel que représente l’hydrogène vert confère encore plus au gaz son statut de combustible de transition pour l’Afrique, notamment dans un contexte marqué par la production de base et les solutions de cuisson propre, et qui devrait permettre

¹² Nations Unies, Commission économique pour l’Afrique, « Producing battery materials in the DRC could lower supply-chain emissions and add value to the country’s cobalt », 24 novembre 2021.

d'abandonner progressivement les centrales électriques au gaz bien conçues et les infrastructures y afférentes pour les adapter à la production d'hydrogène vert.

37. **Possibilité d'investir dans les pools énergétiques régionaux en Afrique.** Un système africain interconnecté de production d'électricité peut grandement contribuer à rendre les conditions d'accès aux ressources plus équitables et à assurer un approvisionnement abordable et fiable en énergie à usage industriel. L'interconnexion de **l'approvisionnement** en électricité sur le continent dans le cadre de pools énergétiques peut faciliter le déploiement de l'énergie verte dans la consommation énergétique globale du continent et permettre aux pays de se concentrer davantage sur les solutions d'énergie renouvelable hors réseau et microréseau pour répondre aux besoins des ménages et de n'exploiter les pools énergétiques régionaux que pour mettre directement l'énergie des réseaux traditionnels à la disposition des industries.

38. **Avantages et attractivité des emplois verts et de l'énergie verte pour l'Afrique.** L'Afrique compte aujourd'hui pour moins de 3 % des emplois liés aux énergies renouvelables dans le monde. Pour améliorer ce pourcentage, une partie de la solution est d'investir dans la recherche-développement de nouvelles technologies adaptées à l'Afrique, et **d'aider** ainsi à développer ses ressources renouvelables pour constituer des bouquets énergétiques optimaux, qui prennent en compte ses propres richesses naturelles et stratégies de développement.

V. Messages clefs

39. Les pays sont priés de mettre en place de toute urgence des politiques cohérentes et un environnement favorable pour tirer parti des ressources publiques limitées disponibles et mobiliser, auprès du secteur privé, les investissements **nécessaires**, notamment les ressources intérieures, en mettant à profit la baisse actuelle des coûts des technologies d'exploitation des énergies renouvelables.

40. Les pays et les partenaires de développement sont encouragés à mutualiser leurs bonnes pratiques et leurs données d'expérience **sur** les systèmes aussi bien en réseau que hors réseau, notamment les modèles économiques et les instruments propres à attirer les investissements du secteur privé.

41. Les pays sont invités à redoubler d'efforts pour saisir les opportunités qui s'offrent à eux en matière d'efficacité énergétique dans **tous** les secteurs et à en tirer des gains rapides dans les villes, l'industrie, le bâtiment et les transports, sans perdre de vue que les gains d'efficacité énergétique contribuent à améliorer l'accès à l'énergie.

42. Les pays sont priés de promouvoir, d'une part, les investissements visant à renforcer leur réseau, à en améliorer l'efficacité et à **accroître** le taux de pénétration des énergies renouvelables modulables, d'autre part, les interconnexions transfrontalières permettant d'accélérer l'accès à l'électricité, par des investissements dans les pools énergétiques africains.

43. La Commission économique pour l'Afrique, les autres entités du système des Nations Unies et les partenaires de développement sont priés d'aider les États membres à mettre en place un cadre général de coopération devant permettre au secteur privé africain et aux capitaux africains de jouer un rôle de premier plan dans les investissements en faveur de la transition et de la transformation énergétiques du continent.

44. La Commission **économique** pour l'Afrique, les autres entités des Nations Unies et les partenaires de développement sont invités à aider les États membres à élaborer des plans de transition énergétique et à renforcer la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national par des mesures économiquement viables qui contribuent à la réalisation de l'objectif de développement durable 7.

45. Les partenaires de développement sont encouragés à accompagner les États membres dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un contenu local mieux adapté tout au long de la chaîne de valeur des énergies renouvelables, qui **permettra** à plus long terme de généraliser l'utilisation des énergies renouvelables et d'en tirer des avantages socio-économiques plus importants.

46. Les partenaires du développement sont invités à aider les États membres à mettre en place un cadre continental pour faire du gaz **naturel** un combustible de transition propre à améliorer l'accès aux solutions de cuisson propre et à des sources d'énergie renouvelables comme l'hydrogène vert, sans pour autant perdre de vue les risques d'effets de verrouillage.
